MARIE-ANGE MOREAU

LA PLACE DU TRAVAIL DÉCENT EN EUROPE DANS UN CONTEXTE D'AUSTÉRITÉ ET DE CONCURRENCE NORMATIVE*



ABSTRACT

Decent Work is an original and evolutive concept developed by ILO, asking for a synergy to improve quality of employment and work conditions. The ILO decent work policy is ignored by the EU, scrutinizing austerity measures and normative competition: even if ILO/EU relations are complex and decent work a soft law concept, here the structural EU evolution is in question (change of paradigm with the economic governance, mobility and social dumping, crisis in the field of fundamental rights).

KEY WORDS: ILO, EU, Decent Work, Fundamental Rights, austerity measures, crisis, social dumping.

RÉSUMÉ

Le concept de travail décent est un concept original et évolutif développé par l'OIT. Il impose de mettre une synergie en place pour le développement d'un emploi et des conditions de travail de qualité. La politique autour du travail décent développée par l'OIT est ignorée par l'Union européenne si l'on scrute les évolutions depuis 2008 liées aux mesures d'austérité et à l'accroissement de la concurrence normative : même si les relations OIT/UE sont complexes et même si le travail décent est un concept de la soft law, on voit bien qu'est en cause l'évolution structurelle de l'UE (changement de paradigme avec la gouvernance économique, mobilités et dumping social, crise des droits fondamentaux).

MOTS CLÉS : IOIT, UE, Travail décent, droits fondamentaux, mesures d'austérité, crise, dumping social.

* Texte présenté lors du Colloque international organisé à Athènes du 9 au 11 Septembre 2016 pour le 75 anniversaire de la Revue du travail grecque. L'article est en cours de publication en grec à Athènes. L'auteur tient à remercier la direction de la revue grecque du travail pour son invitation et pour son autorisation à publier en France la version française.